

culture & recherche

Mission de la recherche et de la technologie - 3, rue de Valois 75042 Paris cedex 01 - Tél.: 40 15 80 45

Supplément à la Lettre d'information n° 380

50

Décembre 1994 - n°

Culture

Francophonie

Ministère

Direction de
l'administration
générale

s o m m a i r e

POLITIQUE DE LA RECHERCHE

2

- L'enveloppe de recherche 1995
- Réforme des structures d'évaluation de la recherche archéologique
- Appels d'offres européens

ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE

4

- Publication d'une méthode d'analyse et d'un vocabulaire sur les objets religieux
- Entretiens du patrimoine
- Faust : table ronde sur les nouvelles pratiques de lecture
- L'archéologie en questions
- Congrès de l'IIC sur la conservation préventive
- La recreation d'une voix de castrat par l'Ircam

LIEUX

6

- L'Institut de recherche et d'histoire des textes
- L'Atelier d'études sur la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles

LIEUX EN PROJET

10

- Le Théâtre baroque de France

L'enveloppe recherche 1995

Les crédits inscrits au budget civil de recherche et développement alloués au ministère de la culture et de la francophonie s'élèvent pour 1995 à 201 MF en dépenses ordinaires et crédits de paiement, soit + 3% par rapport à la loi de finances initiale de 1994 et à 201 MF en dépenses ordinaires et autorisations de programme, soit + 2% par rapport à la loi de finances initiale de 1994.

- Ces crédits traduisent un net rééquilibrage en faveur des crédits de paiement et des moyens de fonctionnement des services scientifiques. Les priorités accordées aux programmes des laboratoires du réseau national de restauration du patrimoine, au soutien de la recherche archéologique métropolitaine et à la valorisation des recherches sur les fonds et les collections publiques au travers du développement de produits multimédias s'inscrivent dans le cadre plus large de la politique d'aménagement du territoire.

- Les moyens de fonctionnement des laboratoires progressent de 5,9% (hors personnel) et les crédits de paiement du titre V destinés aux services scientifiques sont fortement augmentés (+ 17,5%) afin de renforcer leurs capacités d'intervention et d'étude et de renouveler leurs équipements scientifiques et techniques. Un emploi d'ingénieur de recherche contractuel est créé pour le centre de recherche sur la conservation des documents graphiques afin de favoriser les coopérations de ce laboratoire avec les bibliothèques et centres d'archives et faciliter la diffusion de l'information scientifique et technique en direction des professionnels du réseau national de restauration.

- Les crédits du titre VI sont redéployés au profit des fouilles archéologiques et des nouveaux programmes de recherche sur les collections du musée du Louvre menés en partenariat avec le CNRS et les universités. De même, les moyens de recherche de l'IRCAM sont renforcés pour permettre le développement de deux diplômes d'études approfondies (DEA) menés dans le cadre de ce laboratoire.

Le rapport sur l'état de la recherche et du développement technologique annexé au projet de loi de finances pour 1995, réalisé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche est consultable à la mission de la recherche et de la technologie. Tél. : 40 15 80 45.

Réforme des structures d'évaluation de la recherche archéologique

Suite aux propositions formulées par Marc Gauthier, inspecteur général de l'archéologie, à l'issue d'une réflexion qui lui avait été confiée par le ministre en mars 1993, une réforme du contrôle scientifique de la recherche archéologique a été mise en place par les décrets n° 94-422 et 94-423 du 27 mai 1994. Cette réforme consiste en la création de six commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA) placées sous la responsabilité du préfet de région et d'un échelon national présidé par le ministre chargé de la culture, le conseil national de la recherche archéologique (CNRA).

Les CIRA sont composées chacune de huit membres nommés par le préfet de la région où siège chacune des commissions, ils proviennent de toutes les composantes de la communauté scientifique (CNRS, universités, culture, collectivités territoriales, milieu associatif etc.) et représentent un large éventail de disciplines scientifiques. Ces commissions assurent le contrôle des opérations de recherche programmées et préventives. Hors quelques cas d'exceptions (grands sites nationaux, instruction mixte à l'échelon central, opérations sous-marines et dans les DOM), les autorisations vont donc être délivrées par le préfet de région. Les commissions se réuniront plusieurs fois par an et pourront faire appel si elles l'estiment nécessaire à des experts extérieurs. Deux membres de chacune des CIRA ont été élus par leurs pairs pour siéger au CNRA. Par ailleurs l'un d'entre eux est plus particulièrement chargé de suivre les publications notamment pour les Documents d'archéologie française (DAF). Les CIRA se sont toutes réunies pour la première fois au début de l'automne.

Le CNRA est composé de 27 membres y compris les 12 membres élus par les CIRA. Les nominations par le ministre devaient intervenir à la fin de l'année 1994. Le conseil examinera, avec sa délégation permanente, toute question relative aux recherches archéologiques intéressant le territoire national. Il fera des propositions au ministre notamment sur les objets généraux de la recherche et sur les programmes archéologiques nationaux. Il se prononcera sur la création de sites d'intérêt national qui seront placés dans son domaine de compétence. La séance inaugurale devrait avoir lieu en janvier 1995.

Appels d'offres européens du 4^e programme communautaire de recherche-développement

• Programme « Normes, mesures et essais »

Les appels d'offres concernant le thème « protection de l'héritage culturel » seront lancés en juin 1995.

Nous rappelons ici le programme de ce thème tel qu'il a été publié dans sa version « française » par la Commission européenne (cette dernière version de novembre 1994 remplace en l'éclaircissant la précédente que certains ont pu recevoir) :

L'héritage culturel européen est constitué par une grande variété d'articles et d'objets de grande valeur intrinsèque. Les matériaux sont à la fois divers dans leur nature leur complexité, comme l'est leur état de conservation.

Les actions nécessaires pour la protection, la conservation et la restauration de cet héritage exigent l'évaluation exacte des origines et de l'état des matériaux impliqués ainsi que le type et l'importance des détériorations. Les propositions de recherche pour la protection environnementale de l'héritage culturel seront acceptées seulement si leur but est d'améliorer la comparabilité des mesures ou des techniques de mesure.

Les propositions dont l'objectif est d'étudier ou d'améliorer la conservation des objets de grande valeur provenant de l'héritage culturel européen devront être soumises au programme spécifique « environnement ».

Les objectifs de recherche visent à développer ou améliorer :

- les systèmes de mesures pour quantifier les paramètres qui affectent la conservation et l'entretien des objets, définissent les dommages ou influencent la perception de l'observateur ;

- des méthodes pour évaluer l'efficacité des traitements et des produits utilisés pour la protection et la restauration ;

- des protocoles et des techniques d'échantillonnage appropriées ;

- des nouvelles méthodes de terrain non

destructives et utilisant les techniques de micro-échantillonnage (systèmes de calibration et de validation compris) pour la détermination des propriétés physiques, chimiques et microbiologiques des matériaux employés dans les monuments historiques ;
 – des méthodes de mesure pour le suivi d'essais d'altération climatique accélérée et du fonctionnement et d'enceintes climatiques ;
 – des méthodes pour établir l'origine et la composition d'objets culturels.

Pour la partie française un comité national de gestion a été mis en place sous l'égide du ministère de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

J.-P. Dalbéra et J. Philippon (DAG, mission recherche) sont membres de ce comité et assurent la coordination du sous-thème sur la protection de l'héritage culturel.

Les futurs participants doivent respecter un certain nombre de « consignes » fondamentales quant au financement des projets (que rappellera le prochain numéro de Culture & Recherche).

Le document de travail doit être lu attentivement : trop de propositions sont immédiatement rejetées car ne correspondant pas au programme.

Cette année, l'attention sera particulièrement attirée sur la séparation entre deux programmes spécifiques « environnement » et « normes, mesures et essais ». La ligne de séparation est nettement marquée : les recherches sur les pollutions et leurs actions sur les biens culturels ne font pas partie du programme « normes, mesures et essais » et devront être présentées lorsque le programme « environnement » sera officiellement publié.

Le principe de la subsidiarité doit encore une fois être rappelé : ne seront prises en compte que les recherches ne pouvant pas se faire dans le cadre normal des programmes nationaux.

Comme pour tous les programmes du 4^e PCRD, la présence de centres de recherche du monde industriel et des PMI/PME sera appréciée.

Pour aider à monter un projet, le comité de gestion du programme a réalisé un manuel d'aide à la rédaction d'une proposition, basé sur l'expérience acquise par des experts français ayant participé au programme « mesures et essais » du 3^e PCRD. Vous pouvez obtenir une copie de ce manuel en vous adressant à la mission de la recherche, 3 rue de Valois 75001 Paris (Jacques Philippon). Tél. : 40 15 84 61.

● Programme « Applications télématiques »

Le nouveau programme spécifique « Applications télématiques » du 4^e PCRD a été adopté le 29 septembre dernier par le Conseil européen. Un programme de travail et un texte d'appels à propositions sont déjà disponibles (en anglais) et devaient être officiellement publiés en décembre 1994. Quatre thèmes sont susceptibles d'intéresser les services du ministère :

- télématique pour les administrations ;
- télématique pour la recherche ;
- télématique pour les bibliothèques ;
- ingénierie linguistique.

Il est d'ores et déjà demandé aux futurs participants d'adresser leur manifestation d'intérêt auprès de la Commission européenne : Programme « Applications télématiques », Bureau des propositions, 29, avenue de Beaulieu (BU 29, 4/41) B - 1160 Bruxelles, Belgique. Courrier électronique : telematics@dg13.cec.be avec copie à M. Roger Seite, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, MST-DPST, 1, rue Descartes 75231 Paris cedex 05.

● Programme « Environnement »

Le programme spécifique « Environnement » a été adopté le 1^{er} décembre par le Conseil. Deux domaines concernent la « protection du domaine culturel ». Les premiers appels d'offres seront publiés le 16 janvier 1995 avec clôture des opérations le 27 avril 1995.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mission de la recherche qui leur fournira dès qu'elles seront en sa possession toutes les informations nécessaires pour participer à ces appels d'offres. (Jacques Philippon, 40 15 84 61)

■ Rapports remis à la MRT

Rapport annuel 1993 sur la recherche archéologique en France. Ministère de la culture et de la francophonie, direction du patrimoine, sous-direction de l'archéologie.

Refonte de l'enseignement de l'architecture. Rapport d'étape - septembre 1994. Ministère de l'équipement, des transports et du tourisme ; direction de l'architecture et de l'urbanisme ; sous-direction des enseignements, des professions et de la promotion de l'architecture ; bureau des enseignements.

La conservation des textiles anciens. Journées d'études de la Section française de l'Institut international de conservation (SFIIC) à Angers, 20-22 octobre 1994, 293 p., ill. N\$B, 170 F. A commander au secrétariat de la SFIIC, 29, rue de Paris 77420 Champs-sur-Marne. Tél. : 60 05 01 45. Cet ouvrage a bénéficié d'un soutien financier de la mission de la recherche.

Jazz et musiques improvisées aujourd'hui. Le regard des « écrivains du jazz » sur la situation de ces musiques aujourd'hui, en France. Étude de Suzanne Berthy et Sandrine Michoud, commanditée par l'association IRIC subventionnée par la mission de la recherche. Consultable à la mission de la recherche. Tél. : 40 15 84 24.

■ Archéologie

L'oppidum de Saint-Blaise du V^e au VII^e s. (Bouches-du-Rhône).

Sous la direction de Gabrielle Démians d'Archimbaud, Documents d'archéologie française n° 45, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1994, 264 p., ill., tabl. Prix de lancement jusqu'au 30/06/95 : 240 F. Prix de vente ensuite : 270 FF. ISSN 0769 010X ISBN 2 7351 0503 2.

L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales.

Sous la direction de M. Fixot et E. Zadora-Rio, Documents d'archéologie française n° 46, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1994, 180 p., ill., tabl., cartes. Prix de lancement jusqu'au 30/06/95 : 180 F. Prix de vente ensuite : 200 F. ISSN 0769 010X ; 46 ISBN 2 7351 05040

Aix-en-Provence

Par Nuria Nin, Jean Guyon, Lucien Rivet, 1994, 187 p., 16 plans, collection « Documents d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France », éditée par le Centre national d'archéologie urbaine. Logis des Gouverneurs, Château de Tours, 25, quai d'Orléans 37000 Tours. Tél. : 47 66 72 37. Fax : 47 20 28 66.

■ Nouvelles technologies

Patrimoine et nouvelles images. Actes du séminaire n° 2 « De Lascaux au virtuel », 14 et 15 octobre 1994 au Centre de congrès de Périgueux. Débats à partir d'actions de restitution de sites archéologiques en images de synthèse et en réalité virtuelle. A demander à Nicole Lair - service économique - Mairie de Périgueux 24000 Périgueux. Tél. : 53 09 44 44. Fax : 53 07 09 52.

(suite p. 5)

CNRS
changements à la direction
du département Sciences de
l'homme et de la société

Le nouveau directeur est M. André Kaspi.
 Directeurs-adjoints :

Mme Marie-Antoinette de Lumley (en charge des sections 29, 31 et 38 du Comité national) ;
 M. Dominique-Jean Barjot (sections 32, 33, 39) ;
 M. François Laroque (sections 34 et 35) ;
 M. Jean-Pierre Machelon (sections 36, 37, 40).

Publication d'une méthode d'analyse et d'un vocabulaire sur les objets religieux

Réalisée dans le cadre de l'accord France-Canada sur les musées signé en 1990 par le ministre français de la culture et le ministre fédéral de la communication au Canada, la coopération en matière de recherche, d'information et d'inventaires sur les objets religieux a semblé s'imposer dès le début en raison des liens importants existant entre les communautés religieuses canadiennes et françaises (beaucoup ont fui la France à la Révolution).

Recherche : définition d'outils méthodologiques

Une méthode d'analyse et une terminologie commune ont été élaborées pour pouvoir étudier de façon homogène, en français et en anglais, les principaux aspects des objets religieux conservés dans les deux pays. Un comité d'experts, coordonné par le département des affaires internationales, a réuni des conservateurs de musées, de l'Inventaire général, des chercheurs, des universitaires, des membres des comités d'arts sacrés français et canadiens et des spécialistes du RCIP (réseau canadien d'information sur le patrimoine). En juin 1994 est publié un ouvrage intitulé *Objets religieux : méthode d'analyse et vocabulaire / religious objects : user's guide and terminology*.

Cet ouvrage comprend essentiellement :
 - une méthode d'analyse qui définit à travers une grille de 42 rubriques les principaux aspects de l'objet (localisation, dénomination, lieu de fabrication, matériau, etc.) et normalise le mode de rédaction de ces données afin d'assurer la cohérence des informations entrées et faciliter toute recherche ultérieure. (A noter, cette partie n'est pas spécifique

Boîte aux saintes-huiles en étain.
 Musée Paul-Raymond, Pont-Saint-Esprit, France.



Présentation de Marie, objet de dévotion sous globe. Musée des Sœurs Grises de Montréal, Québec, Canada.

aux objets religieux et peut servir à analyser n'importe quel type d'objet.) ;
 - un vocabulaire normalisé et hiérarchisé des noms d'objets religieux, suivi d'un index alphabétique de ces noms d'objets (avec traduction dans l'autre langue), qui renvoie à la place de l'objet dans le thesaurus.

Inventaire et échange d'informations

Le deuxième objectif du projet à réaliser maintenant est la constitution d'une base de données de référence, bilingue, sur les objets religieux français et canadiens.

Les premiers musées concernés sont les musées qui ont participé à l'élaboration de la méthode d'analyse et du vocabulaire, c'est à dire pour la France, les musées de Pont-Saint-Esprit et de Sarlat, et pour le Québec, le musée de la Maison Saint Gabriel, le musée des Sœurs Grises et le musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, tous trois à Montréal. Dans les deux années à venir ce projet devrait se continuer avec la participation de musées anglophones qui pourraient enrichir la base de données et tester la méthode d'analyse en anglais.

Il est également prévu de poursuivre ce travail sur la terminologie afin d'étudier les livres et manuscrits, et les vêtements religieux, autres que les vêtements liturgiques du célébrant qui sont déjà publiés dans l'ouvrage. Une courte définition pourrait être adjointe au vocabulaire.

Ouvrage publié par la Réunion des musées nationaux, diffusion Seuil. 90 F.

Contact : Dominique Piot-Morin
 Département des affaires internationales
 12, rue de Louvois 75002 Paris. Tél. : 40 15 37 22.

Entretiens du patrimoine

Les septièmes entretiens du patrimoine se sont déroulés au palais de Chaillot du 28 au 30 novembre 1994. Organisés par la direction du patrimoine et présidés par l'historien Pierre Nora, ils étaient l'occasion de célébrer le trentième anniversaire de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Sous le thème « science et conscience du patrimoine 1964-1994 », ils ont permis de faire le point sur l'évolution du patrimoine au cours de ces trente années. La question même du sens du patrimoine était au cœur des exposés, de ceux des spécialistes des sciences humaines et sociales que mobilise le patrimoine en tant qu'objet de savoir, ou de ceux qui mettent en œuvre les moyens et instruments de la protection et de l'étude du patrimoine. Le changement de statut de la notion, passée de la traditionnelle acception notariale à l'idée de bien collectif (Pierre Nora) à valeur consensuelle pose de multiples questions quant aux limites même du champ d'investigation qu'il constitue ; et les logiques mises en œuvre dans la constitution de l'objet patrimonial différent et peuvent s'opposer selon qu'on a pour but premier d'accroître les acquis d'une discipline, de conserver, ou de mettre le patrimoine à disposition du public.

Les exposés et débats seront publiés aux Éditions Picard fin 1995. Tél. : 40 15 82 92.

Faust : table ronde sur les nouvelles pratiques de lecture

La mission de la recherche et de la technologie du ministère de la culture et de la francophonie avait organisé, au Faust 1994 à Toulouse, une table ronde consacrée à la décisive question de savoir en quelle mesure l'art et la culture auront leur part dans les évolutions technologiques auxquelles nous assistons, occasion pour Jean-Pierre Dalbéra, chef de la mission de la recherche, de dire l'engagement de la mission sur ce terrain, et de présenter les grandes lignes de son action. Il s'agissait en particulier de prendre la mesure des transformations qui se produisent dans le domaine des relations entre l'écriture et la lecture du fait des nouvelles technologies. La question des nouvelles techniques ne se pose plus aujourd'hui dans les formes un peu manichéennes qui prévalaient ces dernières années, dans la plus belle tradition des querelles entre les anciens et les modernes.

Ce fut même là le leitmotiv de ce débat : non plus l'écrit contre l'écran de l'ordina-

teur, le déclin supposé du livre au profit du miracle annoncé du multimédia et des autoroutes de l'information.

Contre ces vues réductrices, chacun des participants devait témoigner, au contraire, que les supports traditionnels de la lecture et les supports informatiques et électroniques, loin de s'opposer, sont appelés à se compléter.

D'abord, comme le rappelait Abraham Bengio, directeur régional des affaires culturelles en Midi-Pyrénées, l'histoire de l'écriture nous montre que les supports de la mémoire et de l'intelligence n'ont pas cessé d'évoluer dans le sens d'une plus grande mobilité et d'une plus grande légèreté à proportion que la quantité de savoir augmentait. Nous pouvons certes admirer les codex, les papyrus ou les tablettes d'argile, mais force est de constater ce que nous avons gagné par la substitution du livre imprimé à ces anciens supports.

Ensuite, les CD ROM et autres hypertextes s'inscrivent dans la continuité de cette histoire, et on peut même dire paradoxalement qu'ils nous renvoient à ces âges lointains du savoir – Moyen Âge et Renaissance – au cours desquels l'écriture et la lecture étaient moins dissociées qu'elles ne le sont aujourd'hui, du fait par exemple des possibilités d'annotations qu'offraient les codex. Dès lors, l'ensemble des professions du livre, auteurs, éditeurs et libraires, sont concernées par ce phénomène. Toute la question, pour Serge Kancel, directeur-adjoint du livre et de la lecture, est d'accompagner cette mutation, de faire en sorte qu'elle ne soit pas source de nouvelles inégalités dans les formes de l'accès à la culture et au savoir.

Pour Luce-Marie Albigès, responsable de la banque de données Sémaphore à la Bibliothèque publique d'information du centre Georges-Pompidou, on assiste aujourd'hui à une évolution des comportements dans la relation au livre. Le désir de lire vient fréquemment dans l'après-coup d'un film. Et, pour ces nouveaux publics de la culture, il s'agit de proposer des outils de connaissance à la mesure de leurs exigences : la banque de données Sémaphore, qui articule intelligemment l'image et son commentaire, tente de répondre aux sollicitations des jeunes lecteurs, soucieux de repères, d'émotion mais aussi plus pressés. Pour Alain Rey, responsable de la mise en œuvre de supports multimédia au ministère de l'éducation nationale, il s'agit en effet d'organiser ces repères, et pour ce faire, de ne pas perdre de vue à quel point le texte est sous-jacent aux images et à la fascination qu'elles exercent, ce pourquoi il faut

inventer le « bon usage » grammatical de ces nouveaux supports, devant leur développement prévisible.

Car un autre problème se pose, lié à la mise en réseau à moyen terme des bibliothèques : celui de la gestion et de l'organisation de volumes de documents de plus en plus importants, problème auquel la Bibliothèque nationale de France tente de répondre à deux niveaux : par un plan de numérisation ambitieux et par la recherche du poste « idéal » de lecture assistée par ordinateur, qui permettrait au lecteur de mieux s'orienter et de se déplacer dans cette masse d'informations. Ce dernier point a fait l'objet de recherches patientes conduites notamment en partenariat avec l'institut de recherches en informatique de Toulouse.

Comme en témoignent les travaux de Philippe Aigrain et Jacques Virbel, chercheurs de cet institut, l'horizon des possibles pour l'écriture et la lecture s'élargit à l'infini : repérages, connexions entre passages, annotations électroniques, ce sont autant de nouvelles fenêtres de mémorisation et d'exploitation des textes qui s'ouvrent dans l'espace à la fois tangible et immatériel de la bibliothèque.

Autant de perspectives qui constituent la trame d'un projet en cours de conception au Centre Pompidou : celui d'une revue annuelle qui articulerait les supports traditionnels, les supports électroniques du type CD ROM et la mise en réseau sur Internet.

Compte rendu de Norbert Hillaire, consultant.

▼ Faust d'or

Le Faust d'Or 1994 a été attribué au ministère de la culture et de la francophonie pour le stand de présentation des applications culturelles multimédias tenu lors du salon Faust 94 à Toulouse du 14 au 18 octobre 1994. Ce stand-exposition de 350 m² a été conçu et financé par la mission de la recherche et de la technologie et par l'Iream. La société Chréode en a assuré la réalisation.

▼ L'archéologie en questions

La sous-direction de l'archéologie de la direction du patrimoine publie une brochure pour répondre aux principales questions posées par la pratique de l'archéologie aujourd'hui. Les 14 réponses présentent les principales dispositions de la réglementation archéologique en France en matière de

(suite p. 11)

■ Musique

Collection Recherche musique et danse. Ed. de la Maison des sciences de l'homme. Collection réalisée dans le cadre de la collaboration entre la direction de la musique et de la danse et la Maison des sciences de l'homme.

● **La pluridisciplinarité en archéologie musicale.** IV^e rencontres internationales de l'ICTM (*International council for traditional music*), organisées par le Centre français d'archéologie musicale Pro Lyra. Saint-Germain-en-Laye, 8-12 octobre 1990. Recherche, musique et danse n° 11-12. Les deux volumes : 260 F.

● **Modèles physiques création musicale et ordinateur.** Colloque organisé par l'ACROE, Grenoble, 1990. Recherche, musique et danse n°s 13-14-15. Les trois volumes : 280 F.
Diffusion : CID - 131, bd Saint-Michel 75006 Paris.
Tél. : 43 54 47 15. Fax : 43 54 80 73.

Marsyas. Revue de pédagogie musicale et chorégraphique, n° 31, septembre 1994, 80 F.
Dossier : Apprentissages et traditions. Revue de l'institut de pédagogie musicale et chorégraphique (IPMC), cité de la Musique, 211 avenue Jean-Jaurès 75019 Paris. Tél. : 42 41 24 54.

■ Ethnologie

« **Les usages de l'argent** », Terrain.
Carnets du patrimoine ethnologique, n° 23, octobre 1994, ministère de la culture et de la francophonie, 180 p., 75 F

Vert patrimoine. La constitution d'un nouveau domaine patrimonial. De Françoise Dubost.
Collection Ethnologie de la France, Paris, ministère de la culture et de la francophonie/Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 170 p., 32 pl. couleur, 110 F.

■ Art

« **Monuments** », Histoire de l'art
N° 27, octobre 1994, 90 F. Revue éditée par l'Association des professeurs d'archéologie et d'histoire de l'art des universités, avec le concours du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'École du Louvre, de l'Inventaire général, du CNRS et du Centre national du livre.

■ Culture scientifique et technique

Itinérances. Guide d'expositions scientifiques et techniques. AMCSTI, Paris, 1994, 306 p.
Ouvrage réalisé avec le soutien des ministères chargés de la recherche, de la culture et des affaires étrangères.
AMCSTI - Cité des sciences et de l'industrie - Halle aux cuirs 75930 Paris cedex 19. Tél. : 40 05 84 40.
Fax : 40 05 84 42.

■ Cinéma

Auguste et Louis Lumière.
Correspondances 1890-1953. *Cahiers du cinéma*, Librairie du premier siècle du cinéma, 398 p., 180 F.
Diffusion Seuil. Cet ouvrage a bénéficié du soutien financier apporté par la mission de la recherche et de la technologie au programme de recherche sur le premier siècle du cinéma.

L'Institut de recherche et d'histoire des textes

par Louis Holtz et Véronique Trémault*

Rassembler toutes les informations sur les sources manuscrites des littératures de la zone méditerranéenne (devenue plus tard européenne) depuis qu'existent à la fois le livre et l'alphabet, tel est l'objectif de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) fondé en 1937 par le chartiste Félix Grat avec l'appui de Julien Cain, Administrateur de la BN, et de Mario Roques, romaniste bien connu.

Félix Grat, entouré d'une équipe de chartistes, avait envisagé un institut dans lequel l'aspect documentaire serait inséparable de la recherche et du service rendu à la recherche. Il s'agissait à la fois de mettre à la disposition de l'histoire des textes les techniques les plus modernes et de concevoir la recherche comme inséparable de l'analyse sérielle de la documentation.

Le champ d'action de l'Institut de recherche et d'histoire des textes

Les textes en cause ne sont pas tous les textes, mais ceux écrits avant l'époque où l'imprimé l'a définitivement emporté sur le manuscrit : l'an 1500 fournit une limite traditionnelle, celle des incunables. L'histoire des textes antérieurs à l'an 1500 ne s'arrête d'ailleurs pas à cette date, mais continue jusqu'à nous : les éditions critiques contemporaines en relèvent aussi.

Les débuts de la période sont plus difficiles à cerner, mais la limite s'impose d'elle-même : quand l'écriture fut devenue alphabétique, elle échappa au monopole des spécialistes (prêtres, fonctionnaires, hommes de pouvoir), pour devenir un instrument à la portée du plus grand nombre.

L'invention de l'alphabet par les Phéniciens a permis au livre sur matière souple (cuir, papyrus, parchemin, papier) de se développer et son adaptation à la langue grecque fut un fait capital. L'activité littéraire s'est déployée dans les

deux zones héritières de l'écriture phénicienne, le monde sémitique et le monde grec, jusqu'à leur rencontre la plus féconde, qui a eu lieu à Alexandrie, la capitale du livre antique, et s'est amplifiée grâce au fait chrétien.

De l'invention de l'alphabet à l'invention de l'imprimerie, voilà donc les limites du champ d'action de l'IRHT selon le vœu de son fondateur : un programme ambitieux, mais cohérent. Il exclut le livre manuscrit oriental et les civilisations qui ont les premières inventé et développé l'écrit. Il exclut aussi l'épigraphie, quoique Jean Mallon ait montré quels rapports complexes lient cette discipline à la paléographie.

Le livre existe pour les textes qu'il transmet : le rôle de l'IRHT est donc en priorité d'étudier leur transmission. Depuis les bibliothécaires d'Alexandrie, inventeurs à la fois de la critique textuelle et de l'histoire de la littérature, les textes sont répartis en genres littéraires. Ces genres se sont développés de façon autonome au sein de chaque littérature, mais aussi les littératures, en contact l'une avec l'autre, se sont influencées au cours des temps.

L'organisation de la recherche

À l'IRHT la recherche s'organise en fonction des grandes langues de culture du passé occidental : hébreu, grec, latin, arabe, ancien français, ancien provençal. Les domaines marginaux, celtique, slave, Orient chrétien, ne sont pris en compte qu'épisodiquement. Il s'agit dans chaque aire linguistique de déterminer quels textes (d'auteurs ou anonymes) ont été créés puis transmis, d'établir la liste de leurs sources premières, d'évaluer quel est dans chaque cas l'état d'avancement des connaissances. Cette recherche conditionne toutes les autres : éditions critiques, études d'histoire culturelle ou institutionnelle.

L'organisation interne de l'IRHT épouse cette division par aire linguistique. Mais on ne pouvait s'occuper des textes transmis par manuscrit sans étudier le manuscrit lui-même, le support, la forme du livre, l'histoire de chaque manuscrit, les procédés de sa fabrication, la reliure, les écritures et leur développement, la destinée des bibliothèques du passé... L'unité de l'histoire du livre occidental, et cela quelle que soit la langue, est une réalité qui s'impose et fournit aussi un fil conducteur précieux pour l'organisation de la recherche. De plus il faut penser à tout le contenu non textuel ou paratextuel du livre manuscrit : décoration, notes de musique, armoiries. Enfin, comment couper du livre manuscrit le domaine documentaire représenté par les archives ? La section de diplomatique a été créée à l'IRHT dès les années 40, suivie un peu plus tard par celle de l'Humanisme, qui étudie le moment, crucial dans l'histoire des textes anciens, où ils sont passés sur imprimé.

Bref, chacune des 13 sections de recherche spécialisées de l'IRHT (8 à Paris, 5 à Orléans) porte sur le manuscrit un regard différent mais la somme de ces regards a pour effet de faire

L'IRHT, laboratoire propre du CNRS, est depuis 1977 réparti sur deux centres :

- le centre Félix-Grat de Paris, 40, av. d'Iéna 75116 Paris (à quoi s'ajoute aujourd'hui son annexe du Collège de France, 52, rue du Cardinal-Lemoine 75005) ;
- le centre Augustin-Thierry d'Orléans (3B, av. de la Recherche Scientifique, 45071 Orléans cedex 2), sur le campus du CNRS à Orléans la Source.

progresser nos connaissances. En définitive, les programmes scientifiques de l'IRHT ont tous pour objectifs la création, là où ils n'existent pas encore, des instruments de travail nécessaires pour dominer l'immense domaine des littératures antiques et médiévales : bibliographies, prosopographies, répertoires, catalogues de fonds etc.

La collaboration avec les bibliothèques

L'IRHT ne possède ni ne gère de collection de manuscrit qui lui soit propre, mais travaille sur les fonds des bibliothèques du monde entier : d'où une collaboration étroite avec elles. A défaut des originaux, l'IRHT dispose d'une filmothèque, en accroissement constant. Son contenu est à la disposition de tout chercheur travaillant sur les textes anciens.

La collaboration est particulièrement active avec les bibliothèques françaises, BNF, bibliothèques municipales et universitaires ou d'institutions privées, Archives nationales et départementales. Dès 1979 le ministère de la culture (direction du livre et de la lecture) confiait à l'IRHT la mission d'étudier et de photographier les manuscrits des bibliothèques municipales. Les manuscrits sont intégralement microfilmés en noir et blanc et les éléments du décor photographiés en couleur et en noir et blanc. Les bibliothèques reçoivent leurs exemplaires, ce qui leur permet de ne communiquer les originaux qu'à bon escient. Outre l'incitation à la recherche, l'attention attirée sur des textes méconnus, la confection de notices et de catalogues nouveaux, cette opération permet un recensement systématique et a le mérite de contribuer à la conservation du patrimoine. Elle institue une collaboration étroite entre chercheurs et conservateurs. La mission de la recherche du ministère de la culture contribue depuis des années à cette opération de recensement scientifique par le biais de crédits et par la mise à disposition de l'IRHT d'un ingénieur d'études.

La réussite de cette mission a incité les bibliothèques universitaires à demander l'extension de l'opération à leurs propres fonds. L'équipe photographique passe donc peu à peu à travers tous les fonds anciens de France (à l'exception de la BNF) et réunit dans une unique filmothèque une documentation dispersée en de multiples lieux : environ 1500 manuscrits sont ainsi photographiés par an. La filmothèque est riche d'environ 60 000 microfilms et de 70 000 diapositives couleur. Ont ainsi été traités les fonds de Bourgogne, Franche-Comté, Auvergne, Centre, Champagne-Ardenne, Pays de Loire ; sont en cours ceux des régions PACA, Rhône-Alpes et Picardie. La collection s'accroît aussi grâce à un programme régulier d'achat auprès des fonds étrangers.

Les techniques nouvelles

La technique photographique, qui est bien connue et a fait ses preuves, offre une garantie de conservation de longue durée, pourvu que les négatifs originaux soient archivés avec rigueur. Mais l'essor de l'informatique, l'installation des réseaux incitent à prospecter du côté des techniques permettant au chercheur de voir apparaître à distance sur son écran des images numérisées. L'avenir est de ce côté-là, bien sûr. Mais les coûts de stockage sont encore trop élevés, pour qu'il puisse être question de numériser dès

maintenant plusieurs millions de clichés. Le changement de support se fera par étapes, sur des échantillons choisis surtout en fonction d'un intérêt scientifique.

La filmothèque, comme la bibliothèque (80 000 vol., 400 périodiques) ou le parc informatique (un ordinateur pour deux personnes en moyenne), ne sont que des outils au service de la recherche, appelés à stimuler, à accélérer celle-ci. Il en est de même des bases de données (qui ont succédé aux fichiers), des vidéodisques et CDROM consultables ou mis au point avec la collaboration de l'IRHT. C'était une des intuitions premières de Félix Grat : le philologue devait, pensait-il, s'armer des techniques nouvelles pour rendre sa recherche plus efficace.



Perspectives d'avenir

Les compétences de l'IRHT, le travail accompli depuis plus de 50 ans, l'immense documentation accumulée (souvent inédite), l'importance des publications et des programmes de recherche propres, la pluridisciplinarité active, autant d'éléments qui font de cet institut un établissement d'une grande originalité. Véritable carrefour de la recherche dans le vaste domaine qui est le sien, l'IRHT est fort connu : 70% des échanges se font avec l'étranger : donc des centaines de visiteurs ou de consultations, en provenance de tous les pays d'Europe et de l'Amérique du Nord.

L'accroissement de son centre orléanais, conséquence d'une délocalisation partielle, permet aujourd'hui à l'IRHT de diversifier son activité. Le centre parisien (les 2/3 du personnel) aura lui aussi un nouvel avenir, si le projet de son installation près du département des manuscrits de la rue de Richelieu peut se concrétiser. La réunion dans un même lieu des amples collections de manuscrits de la BNF (l'un des fonds les plus prestigieux) et d'une équipe de recherche telle que l'IRHT aboutirait à créer un pôle exemplaire, et sans doute unique au monde. ■

* Louis Holtz est directeur de l'IRHT, Véronique Trémault est ingénieure du ministère de la culture et de la francophonie.

Auxerre, Bibl. mun. ms. 17⁰⁰, parch., XII^e s., initiale V historiée : saint Jérôme commençant à copier le texte d'Isaïe, avec autour de lui tous les instruments du scribe médiéval.

L'Atelier d'études sur la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles

URA 1516 du CNRS

par Jean Duron*

La musique française des XVII^e et XVIII^e siècles est l'un des lieux les plus méconnus de l'histoire de la musique, certainement l'un des plus complexes à aborder aussi. Si les travaux sur l'opéra sont relativement abondants, comme ceux sur les œuvres pour instruments solistes (luth, clavecin, pianoforte ou orgue), il reste des chantiers quasiment inexplorés comme la musique religieuse, la musique de chambre vocale et instrumentale, la musique pour le théâtre déclamé...

Le XVII^e siècle qui fut le lieu des révolutions peut-être les plus considérables de l'histoire de la musique, modifia peu à peu tous les aspects techniques, esthétiques et même sociologiques de la musique : le solfège fut différent et il fallut apprendre à lire différemment ; les hauteurs des notes furent remises en question et l'on opta pour de nouveaux tempéraments ; la facture instrumentale bouleversa les pratiques et les pratiques bouleversèrent la lutherie ; on abandonna les fameuses échelles modales pour une tonalité dont on ne percevait pas encore les possibilités ; on vit naître le thème, conducteur de l'idée, et avec lui la notion de forme (de dessein disait-on alors) ; on vit se développer des pratiques ornementales, d'improvisation de très grande complexité.

Lully, artiste d'une avant-garde, créa une Académie royale de musique qui, contrairement à ses consœurs de la danse, de la peinture, de l'architecture ou des belles lettres, ni ne théorisa, ni ne normalisa : il pratiqua, laissant aux défenseurs de la tradition les tribunes de l'Académie des sciences. L'éditeur parisien Ballard, effrayé par l'ampleur de ces nouveautés, évitait de publier les ouvrages qui cherchaient à analyser ces nouvelles directions de la pensée musicale.

Mais, cette France qui fit tant alors pour se doter d'un style musical, qui sut trouver son goût, ses techniques, fut aussi une terre d'accueil pour les artistes étrangers, ou tout du moins pour leurs musiques.

Les sources de la musique religieuse du XVII^e siècle ont beaucoup souffert de la Révolution : nous ne connaissons actuellement aucune collection musicale provenant des maîtrises de l'Ancien Régime : quelques vestiges certes prestigieux comme les manuscrits de Charpentier ou ceux de Brossard. Mais que reste-t-il des fonds de Notre-Dame de Paris, de Béziers ou Langres, de Bourges ou Rennes ?

Les vestiges français de cette période n'en ont bien évidemment que plus de valeur : ces messes des Bournonville, Aux-Cousteaux, Cosset, Frémart, ces motets de Bouzignac, Moulinié, Robert, Du Mont, Formé, d'Ambleville... tous ces témoignages d'une pratique vivante et quotidienne. Malheureusement, la quasi-totalité de ces documents nous ont été transmis en parties séparées ou en livres de chœur ; les partitions qui permettraient de les approcher plus directement manquent.

Les fonctions de l'Atelier d'études

Tout ceci fait que la musicologie française des XVII^e et XVIII^e siècles certes vivante à bien des points de vue et notamment en ce qui concerne le théâtre lyrique, reste beaucoup trop confidentielle par rapport aux voisines allemandes, anglaises, hollandaises ou italiennes, pour ce qui est du reste. Les travaux sont trop rares et aussi les éditions de textes.

C'est ce constat qui a poussé les pouvoirs publics (ministère de la culture - direction de la musique et de la danse, région Ile-de-France, département des Yvelines, Ville de Versailles, puis plus tard le CNRS) à vouloir créer le Centre de musique baroque de Versailles (CMBV), association loi de 1901 destinée à promouvoir par la recherche, la diffusion et la pédagogie sur le répertoire musical français des XVII^e et XVIII^e siècles et ce, en relation avec le château de Versailles qui fut le lieu de nombre de ces œuvres. La société Alcatel Alsthom s'est joint en mécénat ce projet. Le CNRS y a créé en 1992 une unité de recherche associée et un conseil scientifique a été constitué.

L'Atelier d'études a donc été conçu en 1989 comme un lieu de débats, de confrontations d'idées entre d'une part des musicologues spécialistes des questions de répertoire, de recherche de sources, connaissant bien les pratiques et les techniques de cette époque et d'autre part des interprètes, chercheurs également, qui aiment se référer directement aux sources théoriques et musicales anciennes.

Ce laboratoire accueille des chercheurs français et étrangers ; il permet tout premier lieu, l'aboutissement de travaux personnels portant sur l'un ou l'autre des 6 chantiers mis en place :

- air de cour
- petit motet en France sous Louis XIV
- les Italiens en France au XVII^e siècle
- la messe au XVII^e et XVIII^e siècles

INFORMATIONS PRATIQUES

L'Atelier d'études publie chaque année un Bulletin faisant le point de l'avancée des travaux dans le laboratoire, mais donnant une bibliographie des ouvrages (travaux, éditions critiques, facsimilés et disques) publiés dans l'année. Ce Bulletin, ainsi que le catalogue de ses publications, peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande à :

Atelier d'études sur la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles
16, rue de la Paroisse
78000 Versailles
Tél. : (1) 30 21 29 09
Fax : (1) 39 51 46 83



Portrait de Sébastien de Brossard. Cliché BNF.

- musique instrumentale de chambre à la fin du XVIII^e siècle

- composition en France au XVII^e siècle

Ces travaux visent aussi à la recherche de répertoire (catalogues d'auteurs ou de genre), à l'édition critique ou à l'étude du langage. Des colloques sont organisés plus ou moins régulièrement¹ et des séminaires devraient être mis en place.

La section « recherche appliquée » est beaucoup plus originale en elle-même, puisqu'elle permet le dialogue avec les interprètes, ceux que le Centre de musique baroque invite à se produire au château de Versailles², mais aussi les équipes pédagogiques du Studio Versailles Opéra³ et des Pages de la Chapelle⁴. Il s'agit bien sûr la plupart du temps de conseils sur le répertoire, mais fort souvent aussi de discussions fructueuses autour de l'interprétation, l'orchestration, les effectifs, les dispositifs, les enchaînements, la place des œuvres dans la liturgie, l'organisation générale du concert... Plusieurs parmi les plus grands ensembles en France et à l'étranger collaborent ainsi avec le laboratoire.

Les outils de l'Atelier d'études

Pour permettre ce travail, trois outils ont été constitués.

1. Une bibliothèque est actuellement mise en place⁵, avec deux objectifs principaux : c'est d'une part une bibliothèque de recherche réunissant les outils indispensables (dictionnaires, encyclopédies, catalogues, répertoires...), les travaux sur le sujet, les éditions modernes et des microfilms d'œuvres provenant principalement de bibliothèques étrangères ; elle contient, d'autre part, les matériaux nécessaires aux départements pédagogiques du CMBV.

2. Une base de données, nommée **Philidor**, recense et décrit les œuvres (théoriques et pratiques) de cette période avec les mêmes priorités que celles présentées plus haut à propos de la recherche proprement dite. Les notices, qui

contiennent un travail musicologique poussé, tentent de résoudre les éventuels problèmes d'attribution, classent chronologiquement et comparent les différentes sources de l'œuvre ; elles contiennent nombre d'information concernant la datation, les lieux d'exécution, les éventuels interprètes des XVII^e et XVIII^e siècles, le nom des poètes, le temps liturgique pour la musique religieuse, la localisation des sources et de tous les documents annexes se rapportant à la pièce, commentaires contemporains ou études modernes (la discographie n'est pas prise en compte). Les musiciens peuvent y trouver des informations sur les effectifs, les instruments utilisés. On trouvera enfin dans Philidor, une bibliographie sur la discipline. L'outil, destiné à la consultation (chercheurs et interprètes), peut être utilisé également par les chercheurs associés à l'Atelier d'études pour la réalisation de leurs travaux personnels.

3. Une section « édition » permet de publier « en interne » les travaux de l'Atelier d'études, et tout particulièrement partitions, catalogues et actes de colloques. Les personnels traitent directement les documents anciens, imprimés et manuscrits, sont rompus aux problèmes techniques de l'édition de texte. Une structure juridique spécifique, l'EURL « Musique à Versailles », permet de diffuser ces produits.

Ont déjà été publiés :

- Charpentier, *Mors Saülis et Jonathae* (Jean Duron, CMBV)
- Du Mont, *Dialogus de anima* (Jean Lionnet, CMBV)
- Charpentier, *Josue* (Jean Duron, CMBV)
- Du Mont, *Grands Motets*, vol. I (Philippe Vendrix, Liège-FNRS)
- Brossard, *L'Œuvre chorale* (Jean Duron, CMBV)
- Menault, *Deux messes dijonnaises* (Michel Cuvelier, Dijon)
- Charpentier, *Canticum pro pace* (Jean Lionnet, CMBV)
- Charpentier, *Missa «Assumpta est»* (Jean Duron, CMBV)

Les volumes suivants sont actuellement en cours de fabrication :

- Hardouin, *Six Messes* (Patrick Taïeb, CMBV)
- Brossard, *Grands motets* (Jérôme Krücker, Colmar)
- Dauvergne, *Concerts de symphonie, op.3-4* (Edmond Lemaître, Massy)
- Moulinié, *L'Œuvre religieuse* (Jean Duron avec une introduction de † Denise Launay)
- Du Mont, *Les Cantica sacra* (Denis Herlin, CNRS et Jean Lionnet, CMBV)
- Charpentier, *Le sacrifice d'Abraham* (Catherine Cessac, CMBV)

Le premier catalogue, consacré à Sébastien de Brossard et rédigé par Jean Duron, devrait paraître au cours du premier semestre 1995, de même que le premier volume d'actes intitulé *Plain chant et liturgie en France sous Louis XIV*.

Outre ces tâches l'équipe assure la formation et l'encadrement des chercheurs utilisant le logiciel Berlioz, la saisie des matrices pour les concerts et sessions des autres départements du CMBV (presque 3 000 pages l'an passé). Comme pour Philidor, le matériel informatique est à la disposition des chercheurs associés à l'Atelier d'études. ■

* Jean Duron est directeur de l'Atelier d'études et de l'URA.

1 Le prochain colloque de l'Atelier d'études qui aura lieu les 14-16 juin 1995 aura pour thème « Sébastien de Brossard, musicien de l'Europe ».

2 Le CMBV donne chaque année plusieurs séries de concerts. Pour en être informé, s'adresser au CMBV : 16, rue Sainte-Victoire 78000 Versailles. Tél. : (1) 39 49 48 24.

3 Ce département, qui fut créé par René Jacobs, est dirigé actuellement par Marc Minkowski.

4 C'est-à-dire la Maîtrise nationale de Versailles dirigée par Olivier Schneebeli.

5 Elle est placée sous la responsabilité de Viviane Niaux.

Le Théâtre baroque de France

Centre des arts de la scène des XVII^e et XVIII^e siècles

par Philippe Beaussant*

La recherche dans le domaine théâtral peut-elle être liée intimement à la production artistique ? Il semble que oui.

Le Théâtre baroque de France est né. Il fera ses premiers pas le 16 janvier au théâtre André-Malraux de Rueil-Malmaison. Il dira ses premiers mots dans le parc de La Malmaison le 1^{er} octobre. C'est un enfant précoce.

Quelle est la raison d'être de cette nouvelle institution culturelle ? Quelles sont ses caractéristiques, en quoi se distingue-t-elle des institutions existantes ? Enfin, et surtout, en quoi intéresse-t-elle la recherche ?

Le spectacle baroque

La période que les historiens de l'art considèrent comme marquant l'apparition du Baroque dans l'architecture, la sculpture, la peinture et les arts décoratifs – soit les années 1585-1600 – voit par ailleurs apparaître une multiplicité des formes théâtrales nouvelles, dont la caractéristique commune semble être le mélange des genres. Tragédie, plus musique : c'est l'opéra, comédie plus danse et chant, c'est la comédie-ballet, ou le *mask* à l'anglaise ; et ainsi de suite : le

spectacle baroque, de la zarzuela à la *Commedia dell'arte*, du *mask* au spectacle de foire, du ballet de cour à la tragédie-comédie-ballet, se caractérise ainsi essentiellement par le mélange de tous les ingrédients possibles. Parole, action dramatique, mime, danse, chant, voire acrobatie, jonglerie et autres techniques, se compénètrent et se fécondent réciproquement, et ce spectacle composite trouve son accomplissement grâce à une machinerie théâtrale qui se développe avec une incroyable rapidité durant les mêmes années. C'est entre 1580 et 1620, du *Teatro Olimpico* de Vicence, encore d'esprit Renaissance, au Théâtre de Sabionetta et au Théâtre Farnèse à Parme, que s'élabore l'instrument de la scénographie baroque.

Etat actuel du spectacle baroque

Or, aujourd'hui, au théâtre, nous savons faire beaucoup de choses, sauf précisément ce mixage des genres et des techniques. Depuis trente ans, les musiciens ont réappris à jouer avec la justesse stylistique nécessaire, la musique de ce temps. La danse des XVII^e et XVIII^e siècles a été redécouverte. Les bons comédiens, sans doute, ne manquent pas. Et les chercheurs se sont abondamment penchés sur l'histoire du Théâtre de ce temps. Il ne manque que l'osmose qui pourrait leur permettre de retrouver l'esprit même du Baroque, qui réside dans leur interférence.

Conception du Théâtre baroque de France

Cette institution aura donc par nature une activité de liaison entre des domaines qui, pour des raisons historiques diverses, sont aujourd'hui séparés :

- au niveau des techniques de scène : rétablir la circulation entre chanteurs, danseurs, comédiens ;
- au niveau des moyens d'action : faire communiquer recherche, pédagogie et production des spectacles.

Pour ce faire, elle sera dotée de deux structures complémentaires :

- une « troupe-école », dont la dénomination indique à elle seule que la formation ne sera jamais déconnectée de la création ;
- une « unité de recherche » dont la caractéristique sera de s'orienter délibérément vers une recherche appliquée.

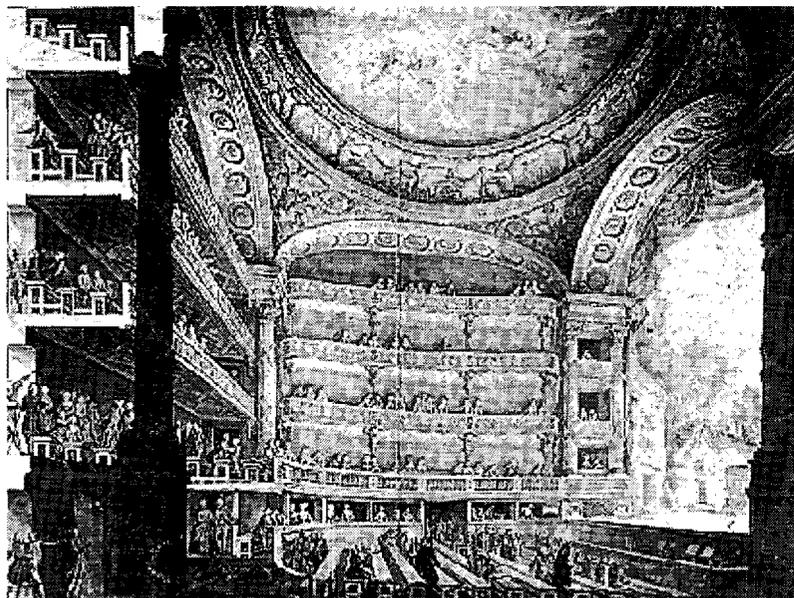
L'atelier de recherches

Dans le domaine proprement musical, l'alliance de la recherche et de la formation par la pratique a constitué l'essentiel de la démarche opérée depuis trente ans : les chercheurs étaient musiciens et les musiciens chercheurs. Ce fut le secret du succès. Le Centre de musique baroque de Versailles a institutionnalisé cette association de disciplines en plaçant au cœur de sa structure son atelier de recherches.

Le même principe trouvera son application au Théâtre baroque de France.

Placé sous la responsabilité de Jérôme de la Gorce et de François Moureau, professeur à la Sorbonne, entouré d'un conseil scientifique, l'atelier de recherches du Théâtre baroque de France pourrait constituer dans l'avenir une unité mixte de recherche (UMR) associant par une convention l'université de Paris-Sorbonne, le CNRS, Théâtre baroque de France et le ministère de la culture et de la francophonie.

Cliché BNF, département des Estampes.



Son domaine consistera essentiellement en une recherche appliquée, destinée à apporter toute information nécessaire à la compréhension des œuvres programmées au Théâtre baroque de France.

Son programme de recherche sera :

- historique (histoire des salles de théâtre) ;
- architectural (inventaire des scènes anciennes, recensement des éléments de décor et de machineries) ;
- iconographique (recensement et étude des dessins) ;
- littéraire (recherche, analyse, publication des textes concernant la mise en scène) ;
- chorégraphique (étude des documents permettant la pratique de la danse baroque) ;
- musicologique (étude et édition des partitions).

Situé géographiquement à proximité des studios de travail de la troupe-école et de la médiathèque de Rueil-Malmaison (où se mettra en place un centre de documentation spécialisé), l'atelier de recherches sera à même d'exercer cette fonction de liaison et d'information. Son action sera complétée par la circulation des chercheurs, les rencontres et tables rondes, la préparation d'expositions. ■

* Philippe Beaussant est directeur du Théâtre baroque de France.

Théâtre baroque de France
9, place des Arts,
BP 135
92504 Rueil-Malmaison cedex
Tél. : 47 49 80 20.

Actualité de la Recherche

(suite de la page 5)

fouilles et d'opérations archéologiques de terrain, de prospections archéologiques, de découvertes de vestiges, d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de propriétés des objets découverts. En annexe, la liste des intervenants en matière d'archéologie, les principaux textes législatifs et réglementaires, les adresses utiles et un glossaire des termes spécifiques utilisés en archéologie.

Direction du patrimoine

3, rue de Valois 75001 Paris. Tél. : 40 15 87 79.

Congrès de l'IIC à Ottawa sur « la conservation préventive : la pratique, la théorie, la recherche »

Du 12 au 16 septembre le 15^e congrès de l'Institut international de conservation a réuni à Ottawa près de 700 délégués, majoritairement d'Amérique du Nord pour débattre des techniques de conservation préventive et d'études de cas recouvrant tous les matériaux des œuvres d'art.

Parmi les techniques et les mesures, une importante place a été consacrée aux mesures de l'humidité relative et de la lumière ainsi qu'aux systèmes de protection par vitrines notamment.

Après une période de recherche d'une normalisation assez tatillonne en matière de température et d'humidité relative, la plupart des spécialistes sont maintenant d'avis qu'une action plus pragmatique est préférable. Des comparaisons fines des champs

de stabilité des matériaux des œuvres d'art et de leurs produits de détérioration permettent de réévaluer certaines données climatiques. Les indications chiffrées ne sont cependant pas abandonnées mais font l'objet d'une classification plus souple.

D'autres communications ont porté sur le rôle des visiteurs dans les processus de détérioration, sur les agents biologiques de détérioration, le contrôle des pollutions notamment gazeuses, le rôle de l'architecture dans le contrôle climatique etc.

Le CCI (Institut canadien de conservation), près de vingt ans après sa création, reste un modèle inégalé voire unique dans le genre, quant à la qualité technique des locaux et au choix qu'il a fait d'immerger les activités de restauration au sein même des laboratoires.

Les laboratoires possèdent l'équipement similaire des laboratoires français consacrés à l'examen des œuvres d'art.

On relève toutefois l'importance particulière de la conservation préventive dans les travaux et la démarche scientifique des laboratoires spécialisés ainsi que la richesse des échanges avec les ateliers de restauration situés à proximité.

On peut se procurer les actes du congrès auprès de l'Institut international de conservation (IIC)
6 Buckingham street, London WC2N 6 BA.

Une retombée inattendue des recherches de l'Ircam : la récréation d'une voix de castrat

Pour les besoins du film de Gérard Corbiau *Farinelli, il castrato* consacré au castrat italien Carlo Broschi (1705-1782) l'Ircam a recréé, par des techniques de traitement numérique des sons 45 minutes d'une voix inédite de castrat et hors de portée des performances humaines actuelles en raison de son étendue.

La méthode retenue a été de « marier » une voix de femme et d'homme pour approcher au mieux la voix disparue. Le projet s'est déroulé en deux temps :

- tout d'abord, à partir d'enregistrements d'une soprano et d'un contre-ténor, le studio Image et Son (Neufchâtel, Suisse) a édité les deux voix pour reconstituer les œuvres choisies pour le film ;

- cependant, il fallait transformer les timbres des deux voix afin de rendre insensible le passage de l'une à l'autre. La deuxième étape de travail, réalisée par l'équipe Analyse/Synthèse de l'Ircam, a consisté à homogénéiser les timbres des deux chanteurs à l'aide de programmes de traitement de signal développés à cette occasion.

Le son numérique a été traité sur un des plus puissants ordinateurs de type « station de travail », une DEC alpha 600. fournie par DEC France.

Responsable du projet à l'Ircam : Philippe Depalle
Ircam : 1, place Igor Stravinsky 75004 Paris.
Tél. : 44 78 48 12.

■ **Colloques et congrès**

Technology and our audio-visual heritage
27-29 janvier 1995

Symposium organisé à Londres sur le stockage, la préservation et la restauration des sons et images animées et le rôle de la technique dans la préservation de la mémoire JTS 95 secrétariat - 14 Duiverton Drive Furzton - Milton Keynes. MK4 1DE - Grande-Bretagne. Jean-Marc Fontaine, Laboratoire de mécanique physique (Paris VI/CNRS), Le Val Joyeux CD 11 78450 Villepreux. Tél. : 30 56 04 16.

L'art du virtuel

Une table ronde sur « l'art du virtuel » est organisée par l'INA dans le cadre de la 14^e édition d'Imagina en collaboration avec la mission de la recherche et de la technologie. Elle se tiendra le 1^{er} février 1995 au centre des Congrès de Monaco, sous la présidence d'Yves Michaud, directeur de l'École nationale des Beaux-arts. Le « virtuel » intéresse les artistes pressés d'interroger les failles et les abîmes des catégories classiques. Cette rencontre évoquera quelques-unes des tendances les plus signalées de « l'art virtuel » contemporain : la visualisation subjective absolue et les images « aux limites », l'art en réseau et l'art des réseaux, les sons et les reliefs virtuels... On cherchera aussi à présenter les principales initiatives institutionnelles avec l'apparition de divers concepts de « musées virtuels », et surtout à susciter un débat exploratoire avec le public d'Imagina pour définir les axes les plus prometteurs.

Mission de la recherche. Tél. : 40 15 80 06.

Recherche(s) et formation des enseignants
23-25 février 1995

Colloque international organisé par le centre de recherches sur la formation (CERF) de l'IUFM de Toulouse. 56 avenue de l'URSS 31078 Toulouse cedex. Tél. : 62 25 20 63.

CeBIT 95 - salon mondial de la bureautique, de l'informatique et des télécommunications
8-15 mars 1995

L'INRIA présentera lors de ce salon qui se tient à Hanovre l'exposition imaginaire « Le siècle des Lumières dans la peinture des musées de France » réalisée en partenariat avec la direction des

musées de France et la direction de l'administration générale du ministère de la culture. INRIA - UCIS - Domaine de Voluceau - Rocquencourt - BP 105 78153 Le Chesnay cedex. Tél. : 39 63 55 11. Fax : 39 63 58 88.

■ **Séminaires**

Technicisation de la société et mutation des valeurs

Séminaire de l'Institut national de recherche pédagogique Dates des prochaines séances : **vendredi 13 janvier** : 4, rue des Irlandais 75005 Paris (2^e étage). **10 février, 17 mars, 7 avril, 12 mai** : 29, rue d'Ulm 75005 Paris salle Lapie (1^{er} étage).

Séminaire sur la relation « art-sciences »

Organisé par le département Arts, Communication et Sciences du langage de l'université de Nice et la direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte-d'Azur ; ce séminaire conçu, dirigé et animé par Fred Forest, à raison d'une séance par semaine fait intervenir théoriciens, artistes, philosophes et responsables institutionnels sur le devenir de l'art et de la culture en regard des mutations technologiques et de la crise de la société. Les séances se tiennent le vendredi au Musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice Pour s'informer du programme détaillé et des horaires des séances, s'adresser au département ACL, université de Nice Sophia-Antipolis. Tél. : 93 37 54 21. (Danielle Seignabou)

Comment écrit-on l'histoire des techniques ?

Séminaire du Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques (CRHST) Prochaines séances : **17 janvier** : Yves Cohen (CRHST), action technique, objet technique et organisation **31 janvier** : B. Orland (Ruhr Universität Bochum/CRHST) **7 février** : A. Picon, de l'interprétation des objets techniques **14 février** : D. Bayard (École polytechnique), les outils de gestion : entre norme sociale et objets techniques

7 mars : M. Gibbons (université de Sussex), *a new mode of knowledge production for science*
14 mars : Bruno Jacomy (musée des Arts et Métiers), muséologie de l'objet technique Les séances se tiennent le mardi à 10 h, dans la médiathèque d'histoire des sciences. CRHST - Cité des sciences et de l'industrie 75930 Paris cedex 19. Tél. : 40 05 75 52.

■ **Expositions**

Aux origines de la Lorraine rurale

Exposition réalisée par la direction régionale des affaires culturelles de Lorraine - service régional de l'archéologie et l'Association pour le développement de la recherche archéologique en Lorraine. A partir des résultats les plus significatifs des dix dernières années d'archéologie préventive dans la région ont été brossés les paysages et activités quotidiennes de 6000 avant notre ère jusqu'à l'an Mil. L'exposition présente également les méthodes de prospection, techniques de fouilles en milieu ouvert, procédés de datation et l'apport des sciences liées à l'archéologie. Un ouvrage est publié en accompagnement, sous la direction de Martine Willaume, collection « Images du patrimoine », Éditions Serpenoise, 80 p. Exposition présentée à la galerie Poirel à Nancy **jusqu'au 15 février** 1995 (itinérante ensuite). Contact : DRAC Lorraine 6, place de Chambre 57045 Metz cedex. Tél. : 87 56 41 00.

Appel d'offres de recherche en arts plastiques

La délégation aux arts plastiques dans le cadre de son programme de recherche lance un appel d'offres sur les thèmes de la restauration, de la commande publique et des nouvelles technologies. D'autres propositions de recherche peuvent être retenues hors de ces thèmes. Pour connaître le texte complet de l'appel d'offres et les modalités pratiques, s'adresser avant le 30 janvier à Diane de Ravel, délégation aux arts plastiques 27, avenue de l'Opéra 75001 Paris. Tél. : 40 15 75 25.

Directeur de la publication : Hubert Astier. Chef de la mission de la recherche et de la technologie : Jean-Pierre Daibéra. Rédaction : Annick Mispelblom. Ministère de la culture et de la francophonie : 3, rue de Valois 75042 Paris cedex 01. Tél. : (1) 40 15 80 45. N° de commission paritaire : 1290 AD. ISSN 0765-5991. Conception-réalisation : Callimage/Marie-Christine Gaffory. Photogravure : Cicero. Imprimé à l'imprimerie nationale.